

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 2 (1902-1903)
Heft: 32

Artikel: L'art musical à Marseille
Autor: Gouirand, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029902>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Musique en Suisse

ORGANE
de la SUISSE FRANÇAISE

Paraisant

le 1^{er} et le 15 de chaque Mois

ABONNEMENT D'UN AN: SUISSE 6 FRANCS, ÉTRANGER 7 FRANCS

Rédacteurs en Chef:

E. JAQUES-DALCROZE H. MARTEAU
Cité, 20 - Genève - Rue de l'Observatoire, 16

Éditeurs-Administrateurs:

DELACHAUX & NIESTLÉ, à Neuchâtel
W. SANDOZ, éditeur de musique, à Neuchâtel

L'Art musical à Marseille.

L'Association artistique de Marseille, plus connue sous le nom de *Concerts classiques*, est entrée dans sa dix-huitième année d'existence. Cette manifestation d'art musical peut servir de thème pour développer les idées et les arguments qui militent en faveur d'une Renaissance de la musique en général et de la musique symphonique en particulier dans la province française.

Il faut, par tous les moyens, faire naître, encourager ces mouvements de décentralisation artistique, si l'on veut que la province française ne soit pas victime des conséquences désastreuses de cette puissance hypnotique qui entraîne vers Paris, — cœur hypertrophié de la France, — tous les talents, toutes les énergies, au détriment des grandes villes de premier et de second ordre.

En effet, le danger d'une centralisation à outrance, comme elle existe en ce moment en France pour la littérature et les arts, est tellement grand que c'est l'existence même de l'intellectualité provinciale qui peut être irrémédiablement atteinte, si la province ne fait pas un violent effort pour secouer le joug. Nous devions signaler le fait sans

chercher à entrer ici, dans de plus longues considérations, ne voulant retenir que le côté purement musical de la question.

Il y a dix-sept ans, à Marseille, un groupe de musiciens, aidé par quelques hommes de bonne volonté se constituèrent en société en ayant mis à leur tête un musicien convaincu et enthousiaste, M. Miranne, reprit l'œuvre, déjà commencée et disparue à deux reprises différentes, d'une association artistique, dont le but était de faire entendre dans des auditions dominicales, les grandes œuvres symphoniques des meilleurs maîtres anciens et modernes. Dans la vaste salle de l'ancien théâtre Valette, qui peut contenir plus de 3,000 personnes, aujourd'hui, Salle Prat, un orchestre à peu près complet et dont la valeur artistique devait augmenter par étapes, commença une série de concerts qui atteignent aujourd'hui le chiffre de 416. Cette association prospéra, et malgré quelques années de revers, elle jouit, cette saison 1902-1903, d'un succès que les résultats financiers soulignent heureusement. Les auditions musicales données à la Salle sont, grâce à l'intelligence artistique de son chef, M. Paul Viardot, aussi bonnes qu'on peut les espérer en province.

Certes nous ne sommes pas à l'impeccabilité des exécutions de Lamoureux ou de Colonne, — les recettes étant forcément moindres à cause de la modicité, du prix des places à Marseille, — pourtant les grandes symphonies, les pages orchestrales de Wagner et des modernes sont données par l'Association artistique de Marseille, dans des conditions très entendables. Chaque année, l'orchestre se modifie, acquiert de nouvelles et meilleures recrues, aussi peut-on prédire désormais un avenir brillant, prospère et durable.

Nul n'ignore que la condition essentielle qui peut amener des exécutions convenables de musique symphonique à grand orchestre, c'est de trouver des capitaux. Il faut beaucoup d'argent pour arriver à un bon résultat. A Marseille des éléments divers concourent pour assurer les nécessités budgétaires de l'Association artistique. Disons tout d'abord qu'une partie de l'orchestre, les sociétaires, exploitent eux-mêmes cette entreprise et l'administrent avec le concours d'un président et d'un conseil pris dans le sein de la société. C'est là une tentative de collectivisme d'art fort intéressante. Ces sociétaires courent les chances de bonnes ou de mauvaises années d'exploitation, aidés de plusieurs musiciens qui au prorata, comme eux, d'appointements déterminés subissent la fortune heureuse ou malheureuse de l'Association. En outre, une dizaine de gages sont appointés avec des émoluments fixes lesquels, — ceux du chef d'orchestre à part, — n'excèdent pas 200 francs. Les ressources de la société consistent en plus des abonnements et des entrées courantes, en subventions de l'Etat (5,000 fr.); de la ville de Marseille (6,000 fr.); du Conseil général ou départemental (3,000 fr.) et, en subventions

particulières de fr. 100; cotisation des membres honoraires donnant droit à une entrée et à quelques priviléges. Cette année, le chiffre des membres honoraires a atteint 112.

En résumé, pour une saison de 23 concerts, le budget de l'Association des concerts classiques varie entre 60,000 et 70,000 francs par saison.

L'Association a fait au point de vue artistique l'éducation du public marseillais, en lui faisant connaître et aimer les grandes œuvres des maîtres anciens et celles plus modernes des compositeurs vivants. Elle a permis encore aux dilettanti d'entendre, dans ses séances, tous les concertistes les plus réputés parmi les instrumentants de l'Europe musicale, et dans des conditions d'extrême bon marché, puisqu'elle dispose de places à 1 fr., 75 et 50 centimes qui ne sont pas les moins recherchées.

Etant donnés les résultats acquis, le nombre et la valeur des concerts donnés par cette Association, sans interruption depuis sept ans, on peut dire que c'est dans la province française, un des rares monuments d'arts qui aient été élevés, depuis ces dernières années, à la musique symphonique, et qu'en réussissant à créer à Marseille, ville plutôt industrielle et commerciale, un si beau mouvement de décentralisation musicale, l'Association artistique a bien mérité du monde musical et de la grande patrie artistique que ne séparent ni ne divisent aucune frontière, aucun dialecte, aucune religion.

ANDRÉ GOUIRAND.

La musique à Leipzig.



UTREFOIS le centre même de la vie musicale — j'ose bien dire en Europe — Leipzig occupe encore aujourd'hui une place importante parmi les villes dotées de bonne musique et